

Carnet de suivi de capture de truite fario

Dans le cadre du Plan de Gestion Piscicole (PGP) Betz, la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'AAPPMA « La Gaule du Loing » ont mis en place une opération de marquage de juvéniles de truites fario, afin d'évaluer le pourcentage de survie des poissons déversés et de les différencier des poissons issus de la reproduction.

Pour cela un marquage de 50kg d'individus mesurant entre 15 cm et 18 cm a été réalisé en octobre 2019 par ablation de leur nageoire adipeuse.

L'objectif à terme est d'établir des actions de gestion cohérentes sur le parcours du Betz.

Vous pouvez nous retourner votre carnet de capture par courrier à l'adresse suivante :

**Fédération de Pêche de Seine-et-Marne
22, rue des joncs
77950 MONTEREAU SUR LE JARD**

par mail à l'adresse suivante:

milieu.aquatique@federationpeche77.fr



Pour toute information complémentaire:

Tél : 01-64-39-03-08 - Mail : milieu.aquatique@federationpeche77.fr

**Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
22, rue des joncs, Hameau d'Aubigny, 77950 MONTEREAU-SUR-LE-JARD
Tél : 01.64.39.03.08 www.federationpeche77.fr**

Comment reconnaître une truite fario marquée?

Truite fario qui n' a pas été marquée

Présence de la nageoire adipeuse



Truite fario qui a été marquée

Absence de la nageoire adipeuse



Comment remplir votre carnet de capture :

La date, le secteur de pêche, l'espèce et le mode de pêche (CU= cuiller; LS = leurre souple ; MO = mouche artificielle ; VA= Vairon ; VE = Vers ; PN = Poisson nageur ; AN = Appât naturel AU = Autre). N'oubliez pas de noter même les sorties sans poisson

Surtout, pensez à donner la durée de pêche !

Pêcheurs, devenez acteur dans la gestion de votre rivière, remplissez consciencieusement votre carnet, merci

[illegible]

